



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9748^e séance

Mardi 15 octobre 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Baeriswyl (Suisse)

Membres :

Algérie	M. Gaouaoui
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Jarraud-Darnault
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M. Camilleri
Mozambique	M. Fernandes
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Sowa
Slovénie	M. Žbogar

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M^{me} Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence par intérim ; et M^{me} Najat Jumaan, professeure et membre du conseil d'administration de la Jumaan Trading and Investment Company.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Au moment où je m'adresse au Conseil, l'escalade militaire au Moyen-Orient, à laquelle nous assistons depuis un an, ne cesse de s'intensifier et risque d'échapper à tout contrôle. D'innombrables vies ont été perdues, et la douleur et le chagrin se propagent dans la région alors que les espoirs de progrès semblent lointains. Malheureusement, le Yémen fait partie de cette escalade et risque d'être entraîné encore plus loin dans cet engrenage. Au cours de cette période, la sécurité du personnel des Nations Unies a été de plus en plus menacée. L'année a été particulièrement difficile pour ses membres dans la région. Au Yémen, Ansar Allah continue de détenir arbitrairement des membres du personnel des Nations Unies, des travailleurs de la société civile et des employés des missions diplomatiques. Cela dit, je me fais l'écho de l'appel urgent du Secrétaire général : un cessez-le-feu immédiat et une désescalade régionale sont nécessaires pour mettre un terme à l'aggravation du conflit.

Le Yémen et sa population ressentent déjà les effets de l'intensification du conflit régional. Depuis mon dernier exposé au Conseil (voir S/PV.9723), Ansar Allah a poursuivi ses attaques contre le transport maritime international et a tenté à plusieurs reprises de viser Israël avec des missiles et des drones. Ces attaques répétées, y compris les récentes attaques contre des pétroliers, ont

considérablement augmenté le risque d'une catastrophe environnementale telle que celle qui a été évitée de justesse après l'attaque contre le navire marchand *Sounion*. De telles attaques contre des navires civils sont totalement inacceptables et doivent cesser immédiatement. La mer Rouge est une voie de navigation mondiale dont la sécurité doit être garantie au bénéfice de tous. En réponse à ces attaques, les États-Unis ont mené des frappes aériennes sur quatre provinces du Yémen, tandis qu'Israël a lancé des frappes contre Hodeïda. Les informations faisant état de victimes à Hodeïda et de dommages aux infrastructures essentielles de la ville sont préoccupantes. Ce cycle de représailles entraîne le Yémen plus profondément dans le conflit régional, mettant en péril ses espoirs de paix et de stabilité. En outre, il détourne l'attention de la nécessité urgente de s'attaquer à la crise internationale que connaît le Yémen.

Les Yéménites continuent d'aspirer et d'œuvrer à la paix après plus de neuf ans d'un conflit qui a ravagé le pays, déplacé des millions de personnes, séparé des familles et détruit leur économie. Pourtant, la marge de manœuvre dont ils disposent pour travailler à la consolidation de la paix ne cesse de se réduire sous l'assaut des détentions arbitraires, des menaces de mort et des intimidations, en particulier dans les zones contrôlées par Ansar Allah. J'appelle Ansar Allah à libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes détenues arbitrairement, parmi lesquelles se trouvent 17 membres du personnel des Nations Unies, dont quatre femmes et un membre de ma propre équipe, et à mettre fin à la campagne de détention. Je compte sur l'appui du Conseil pour envoyer ce message clair.

Je me suis récemment entretenu avec plusieurs organisations de la société civile, des groupes de femmes, des militants et des artisans de la paix locaux, et ils m'ont dit à quel point ils avaient été affectés par la dernière vague de détentions arbitraires d'Ansar Allah, qui sont aggravées par des accusations vagues et fallacieuses et une absence totale de procédure régulière, dans le but de ternir la réputation des personnes concernées et de créer un climat de peur et de défiance. Les dernières informations faisant état de prétendues poursuites pénales contre certains détenus portent un nouveau coup à nos efforts collectifs pour instaurer la paix et la stabilité au Yémen. J'ai dit à plusieurs reprises à Ansar Allah que de telles actions ne témoignaient pas d'une volonté de participer à des négociations de paix. Les acteurs de la société civile et les défenseurs des droits humains continuent de jouer un rôle essentiel pour répondre aux besoins humanitaires urgents et favoriser la cohésion sociale. Ils méritent des

mesures de protection robustes et un soutien international afin de pouvoir poursuivre leur travail en toute sécurité.

Depuis mon dernier exposé au Conseil, j'ai eu des discussions constructives avec les parties prenantes yéménites et internationales à l'occasion de mes visites à New York, Téhéran et Moscou. Outre la demande d'appui à la libération des personnes détenues, j'ai réaffirmé dans le cadre de mes échanges deux messages essentiels que je souhaite partager avec le Conseil. Premièrement, non seulement un règlement pacifique du conflit au Yémen est la voie la plus viable pour aller de l'avant, mais surtout elle est tout à fait réalisable. Deuxièmement, le peuple yéménite a besoin d'un appui international soutenu et unifié, et nous devons collectivement continuer de nous employer à faire de la paix une réalité. Il ne s'agit pas de simples aspirations. Nous disposons des éléments et des outils nécessaires pour préparer le terrain, et je voudrais donc m'étendre sur ce point.

Premièrement, nous avons les engagements pris par les parties en vue de l'établissement d'une feuille de route prévoyant notamment l'instauration d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale, la prise en compte des besoins humanitaires et économiques, et la préparation d'un processus politique inclusif. Malgré l'escalade, ces engagements restent les fondements essentiels de la paix au Yémen et les points de référence de nos discussions avec les parties. À l'appui de ces discussions, mon bureau a lancé ce mois-ci des sessions de dialogue politique avec des représentants et des composantes de partis politiques yéménites, ainsi qu'avec des organisations de la société civile, avec une participation effective des femmes et des jeunes.

Deuxièmement, sur le plan militaire, nous observons un calme relatif sur les lignes de front, malgré des flambées de violence sporadiques qui nous rappellent la fragilité de la situation. Les canaux de communication avec les hauts responsables militaires par l'intermédiaire du Comité de coordination militaire restent actifs, renforçant le message selon lequel les bases qui seront jetées maintenant seront essentielles pour garantir la stabilité d'un futur cessez-le-feu et d'autres accords de sécurité. Nous avons récemment accueilli une délégation du Gouvernement yéménite pour planifier et préparer le mécanisme de cessez-le-feu à l'échelle nationale, et nous espérons organiser bientôt d'autres sessions avec Ansar Allah et d'autres partenaires concernés.

Troisièmement, sur le plan économique, nous avons recensé des options au niveau technique et nous nous efforçons de convaincre les parties que la collaboration sur

les questions économiques est le seul moyen de parvenir à la viabilité et à la stabilité économiques. Nous restons en contact étroit avec les principales parties prenantes, en particulier dans le secteur bancaire, où l'effondrement potentiel d'une grande banque commerciale met en évidence le besoin urgent de coopération.

Je voudrais être clair. Les outils existent et j'invoque les parties à faire preuve de la volonté nécessaire et à accorder la priorité aux besoins des Yéménites. À cet égard, j'attends avec intérêt l'exposé de M^{me} Jumaan. À l'occasion de l'anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité, nous devons reconnaître l'immense fardeau que les femmes yéménites continuent de porter dans le conflit, ainsi que leur courage. Depuis des années, elles jouent un rôle de premier plan dans les efforts de consolidation de la paix, et il est aujourd'hui plus important que jamais d'amplifier leur voix. J'appelle toutes les parties à veiller à ce que les femmes aient les moyens d'orienter les décisions qui ouvriront la voie à une paix durable au Yémen. À l'appui de cet objectif, en partenariat avec ONU-Femmes, mon bureau a tenu des consultations spécifiques avec plus de 400 Yéménites, femmes et hommes, afin de promouvoir la vision d'un processus de paix inclusif au Yémen. Ces consultations ont pour but d'inclure véritablement les femmes dans les négociations et de poser les bases d'une paix plus inclusive et plus durable. Ces efforts confortent notre détermination à améliorer la participation directe des femmes à tous les volets du processus de paix.

Mon bureau reste attaché à envisager toutes les possibilités de paix au Yémen. Les parties doivent faire la preuve de leur volonté de paix par des actions concrètes, notamment en libérant immédiatement toutes les personnes détenues arbitrairement. Unité et détermination n'ont jamais été plus nécessaires, tant au Yémen que pour le Yémen. Je tiens à souligner encore une fois qu'en dépit du conflit régional plus large, la paix au Yémen est toujours possible, et nous devons continuer de nous efforcer qu'elle se concrétise. Le Conseil incarne l'espoir de la communauté mondiale que les conflits peuvent être réglés par la collaboration internationale et la diplomatie. En ma qualité d'Envoyé spécial pour le Yémen, je véhicule les attentes du peuple yéménite et j'exhorte le Conseil à s'unir pour mettre fin au bain de sang et pour appuyer tous les efforts faits pour instaurer la paix dans une région qui en a désespérément besoin.

La Présidente : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg de son exposé et des efforts inlassables qu'il engage au nom du peuple yéménite.

Je voudrais une fois de plus commencer en exigeant la libération immédiate et inconditionnelle des personnels des Nations Unies et organisations non gouvernementales et des membres de la société civile détenus arbitrairement par les houthistes depuis juin de cette année, ainsi que celle de nos collègues des Nations Unies détenus depuis 2021 et 2023. Nous rejetons catégoriquement les allégations visant nos collègues. Les membres du personnel des Nations Unies ne devraient jamais être arrêtés ou détenus en raison du travail qu'ils accomplissent dans le cadre de leur mandat.

Je me fais donc l'écho de l'extrême préoccupation exprimée samedi 12 octobre par les dirigeants des organisations concernées, dans une déclaration dénonçant le fait que les autorités houthistes de facto auraient requis des poursuites pénales contre un nombre notable de nos collègues détenus arbitrairement, y compris trois membres du personnel des Nations Unies – deux de l'UNESCO et un du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme – appréhendés en 2021 et 2023. Il est inacceptable que des chefs d'accusation puissent être portés contre nos collègues. La détention arbitraire de personnel humanitaire et les accusations mensongères dont ils font l'objet continuent d'entraver lourdement notre capacité à fournir une assistance humanitaire vitale au Yémen. Ces détentions sont le reflet d'une tendance croissante et inacceptable à attaquer les acteurs humanitaires dans toute la région. Les personnels humanitaires doivent être protégés, conformément au droit international humanitaire.

Tout au long du mois écoulé, l'ONU a déployé des efforts diplomatiques constants auprès des autorités houthistes de facto et d'autres interlocuteurs pour obtenir la libération des personnes détenues arbitrairement, y compris durant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale. Je suis reconnaissante de l'appui robuste que nous apportent certains États Membres, y compris des pays clés de la région, et nous nous félicitons également que les États Membres et les donateurs soient déterminés à continuer de soutenir l'aide humanitaire dans tout le Yémen. À ce jour, grâce à une sensibilisation constante, nous avons établi que la majorité des membres détenus du personnel des Nations Unies ont pu entrer en contact avec leurs familles ou leurs proches et que ceux qui avaient besoin de soins médicaux les avaient reçus. Nous continuons de souligner que nos collègues doivent être traités avec humanité et dans le respect intégral du droit

international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, notamment s'agissant des garanties judiciaires le cas échéant.

Je profite également de cette occasion pour exprimer mes condoléances aux familles des 48 migrants, au bas mot, qui ont récemment perdu la vie au large des côtes de Djibouti. De ce que nous comprenons, ils rentraient à Djibouti depuis le Yémen lorsqu'ils ont été forcés par des passeurs à abandonner leur embarcation en pleine mer. D'après nos collègues de l'Organisation internationale pour les migrations, 57 autres personnes qui se trouvaient à bord sont toujours portées disparues. L'ONU apporte son concours aux autorités djiboutiennes pour leurs opérations de recherche et sauvetage. À ce jour, 197 personnes ont été secourues et reçoivent un soutien médical et psychosocial. L'année 2024 est désormais la plus meurtrière pour les migrants qui font la traversée entre la Corne de l'Afrique et le Yémen. Cet événement tragique nous rappelle les dangers que rencontrent les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile sur ces voies de migration. *In fine*, ces problèmes exigent des solutions à l'échelle de la région.

Nous sommes vivement préoccupés par la manière dont la détérioration rapide de la situation au Moyen-Orient se répercute sur la crise humanitaire au Yémen. Nous nous alarmons des attaques constantes, tant à partir du Yémen que contre lui, qui ont endommagé des infrastructures critiques, y compris des infrastructures énergétiques et portuaires à Hodeïda et Ras Issa. Les deux ports restent opérationnels et peuvent accueillir des importations commerciales et humanitaires. Toutefois, la capacité des centrales électriques de la ville de Hodeïda est très limitée. En réponse, l'ONU apporte son appui aux établissements de santé afin de garantir le maintien des services essentiels. Nous rappelons que toutes les parties doivent s'acquitter des obligations que leur fait le droit international et nous faisons écho au Secrétaire général pour appeler à la plus grande retenue et pour inciter toutes les parties concernées à éviter les attaques susceptibles de porter préjudice à des civils ou aux infrastructures civiles. Les infrastructures indispensables à la survie de la population doivent être épargnées. Les ports du Yémen sur la mer Rouge sont des bouées de sauvetage pour des millions de personnes dans tout le pays. Il est primordial qu'ils restent ouverts et opérationnels.

Sur fond d'escalade régionale, la situation humanitaire au Yémen continue de s'amplifier et de s'aggraver. La faim continue de gagner du terrain. En août, le nombre de personnes qui ne mangent pas à leur faim a atteint des

niveaux sans précédent et, depuis l'année dernière, les niveaux de privation alimentaire grave ont doublé dans les zones contrôlées par les houthistes, autorités de facto. Le choléra continue également de se propager. Depuis mars, plus de 203 000 cas suspects ont été signalés et plus de 720 personnes en sont mortes. Les femmes et les jeunes filles représentent 53 % des cas et, d'après nos partenaires, le nombre de cas devrait doubler d'ici à mars 2025. La communauté humanitaire reste déterminée à fournir des services à l'échelle requise aux 18,2 millions de personnes dans le besoin.

Je profite de cette occasion pour remercier les États Membres et la communauté des donateurs de la générosité avec laquelle ils appuient l'intervention humanitaire au Yémen. L'appel humanitaire 2024 pour le Yémen est actuellement financé à hauteur de 41 %. Toutefois, certains secteurs d'intervention critique ont besoin d'urgence d'un financement supplémentaire. Ainsi, la sécurité alimentaire nécessite urgemment 870 millions de dollars de plus. À défaut, ce sont 9 millions de Yéménites qui, d'après les estimations, ne bénéficieront pas d'une aide alimentaire d'urgence au dernier trimestre 2024. Les femmes et les enfants, les déplacés et d'autres groupes marginalisés seront frappés de plein fouet par la propagation de la faim qui en résultera, avec les risques de protection accrus et les conséquences sanitaires à long terme que cela comporte. Le financement du plan de lutte contre le choléra est déjà épuisé. Les partenaires de santé ont été contraints de fermer 21 des 75 centres de traitement de la diarrhée et 97 des 423 centres de réhydratation orale. On estime que 70 % des centres de traitement de la diarrhée et 42 % des centres de réhydratation orale restants seront fermés d'ici à décembre si aucun financement n'est reçu d'urgence. Le financement à long terme des programmes de lutte contre la violence fondée sur le genre est également indispensable. Ce secteur souffre d'un sous-financement chronique, ce qui a des effets profonds et durables sur la sécurité, la dignité et la santé mentale des femmes et des filles.

Depuis trop longtemps, les civils du Yémen souffrent de facteurs qui échappent à leur contrôle. Ils ont enduré une décennie d'un conflit dévastateur qui a détruit leurs moyens de subsistance, décimé l'économie du Yémen et plongé des millions de personnes dans la pauvreté et le désespoir. Aujourd'hui, leurs espoirs d'un avenir meilleur, comme ceux de nombreux autres peuples du Moyen-Orient, sont assombris par le spectre d'un embrasement régional aux conséquences potentiellement catastrophiques. La seule issue est de redoubler d'efforts en faveur d'une paix durable. Je félicite une fois encore

l'Envoyé spécial Grundberg de ses efforts constants à cet égard, et j'invite les États Membres à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour le soutenir et pour favoriser la reprise du processus de paix et une désescalade rapide dans toute la région.

La Présidente : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne à présent la parole à M^{me} Jumaan.

M^{me} Jumaan (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de m'avoir invitée à prendre la parole devant le Conseil de sécurité. Je remercie le Conseil de sécurité de l'intérêt qu'il porte aux vues du secteur privé au Yémen. Je remercie par ailleurs tous les membres du Conseil de leur invitation et de l'intérêt qu'ils portent à la voix du peuple yéménite. L'évolution récente de la situation au Yémen confirme qu'il est temps que les Yéménites puissent se faire entendre, car ils aspirent tous à atteindre un niveau humain de bien-être.

La guerre au Yémen a éclaté il y a plusieurs années. La rapidité avec laquelle les événements se sont succédé de même que leur complexité ont sapé le climat des affaires et nui à l'économie en général et au secteur privé en particulier. Cette période a été suivie d'une autre phase de conflit durant laquelle les parties ont eu recours à divers moyens économiques complexes, rendant la guerre encore plus dévastatrice et aggravant ses effets sur l'économie et le moral des Yéménites. Les importantes répercussions de la guerre sur l'économie du Yémen ont directement touché le secteur privé du fait de la destruction d'une grande partie de ses infrastructures, notamment ses usines, ses entrepôts et ses véhicules utilisés pour le transport de marchandises entre les villes, ce qui a entraîné de lourdes pertes financières, humaines et économiques. Néanmoins, le secteur privé a continué de jouer son rôle national, social, humanitaire et économique. Nous avons continué à employer du personnel et à verser des salaires, et nous nous sommes acquittés de notre responsabilité sociale en fournissant de l'argent et une assistance aux personnes sinistrées, le déclenchement de la guerre ayant entraîné une réduction ou un arrêt complet des activités économiques.

Dans la deuxième phase de la guerre, d'autres outils de guerre économique, encore plus dévastateurs pour l'économie, ont été utilisés, comme la division d'institutions souveraines telles que la Banque centrale, les ministères des finances et des communications du pays et la compagnie aérienne nationale du Yémen. Cela s'est également manifesté par la division des politiques monétaires, la hausse des taux de change, la division des

autorités financières, la multiplicité et la duplication des taxes, ainsi que le doublement des droits de douane. En outre, la crise de 2024 a touché nos banques commerciales, islamiques et de microfinancement, entraînant une augmentation des frais d'accréditation et le refus par les institutions financières internationales et les entreprises mondiales de travailler avec les banques yéménites et notre secteur privé respectivement. Nous manquons de capitaux et sommes confrontés à l'émigration de jeunes et de travailleurs qualifiés, notamment de médecins, d'ingénieurs et de professeurs d'université. Beaucoup de ceux qui détenaient des capitaux sont également partis et ont décidé d'investir à l'étranger, privant ainsi notre société d'investissements pour son développement. Et il y a d'autres problèmes, comme le manque de moyens de transport entre les grandes villes en raison des restrictions imposées à la circulation des personnes et de la fermeture des routes qui sont importantes pour le commerce intérieur et la circulation des biens et des citoyens entre les villes et les villages du Yémen. Cela a créé une économie de guerre qui profite aux groupes armés et prive le peuple yéménite d'un avenir meilleur.

En outre, le conflit international lié à la mer Rouge a créé un environnement économique difficile pour les activités économiques et d'investissement du secteur privé. Cette situation a entraîné une baisse des importations de produits de première nécessité, notamment de denrées alimentaires et de médicaments, ainsi qu'une augmentation du coût du transport international et de l'assurance maritime. À cela s'ajoutent les retards dans l'entrée des marchandises sur les marchés yéménites, qui ont fait grimper le prix des produits de première nécessité, et la réticence des investisseurs étrangers à investir au Yémen.

L'implication du Yémen dans le conflit international a entravé la capacité des Yéménites à trouver des solutions pour parvenir à une paix durable et juste. En raison du conflit et des attaques contre des navires commerciaux en mer Rouge, et du fait que certains pays ont réagi en attaquant le Yémen, il est difficile pour les Yéménites de mettre en œuvre les solutions proposées par l'ONU, représentée par l'Envoyé spécial Hans Grundberg, qui travaille avec diligence pour obtenir des résultats positifs et parvenir à un accord de paix qui apportera la stabilité au Yémen et aux Yéménites. Mais il existe des moyens d'alléger le fardeau économique qui pèse sur les Yéménites, que je voudrais résumer dans les points suivants.

Premièrement, nous invitons les parties yéménites, la communauté internationale et les pays qui soutiennent

la paix à appuyer les efforts de M. Grundberg, qui œuvre pour la paix.

Deuxièmement, nous exhortons l'ONU à poursuivre ses efforts pour mettre en œuvre ce qui a été convenu en juillet et parvenir ainsi à une stabilité économique plus globale.

Troisièmement, nous demandons instamment aux pays qui soutiennent la paix et à l'Envoyé spécial d'appuyer les négociations menées actuellement par les organisations de la société civile en vue d'ouvrir les routes et de permettre la circulation en toute sécurité des Yéménites et le transport des marchandises.

Quatrièmement, nous exhortons les parties et la communauté internationale à associer toutes les composantes de la société yéménite et les parties prenantes au processus de paix, y compris le secteur privé, les femmes et les jeunes, dans le but de parvenir à la justice, à l'égalité des chances, à une répartition équitable des richesses et à un équilibre des pouvoirs et de l'autorité, sans privilégier certains groupes au détriment d'autres.

Cinquièmement, nous demandons aux pays qui soutiennent la paix et à l'ONU d'aider les institutions yéménites qui œuvrent en faveur de la paix au Yémen en élaborant des programmes visant à accroître leur participation et leur efficacité dans les secteurs économique, social et humanitaire, de manière à favoriser l'instauration et le maintien de la paix.

Sixièmement, nous demandons instamment à la communauté internationale d'aider le Yémen à obtenir les fonds nécessaires et à gérer les ressources financières publiques afin de payer les salaires, de financer les services de base, d'investir dans les infrastructures, d'améliorer la formation professionnelle et d'entamer le processus de relèvement et de reconstruction du pays.

Enfin, nous exhortons la communauté internationale à aider le Yémen à mobiliser les ressources financières nécessaires au relèvement et à la reconstruction en tant que facteurs indispensables au développement économique, afin que le secteur privé et ses institutions puissent faire partie du processus de restauration et de construction, tout en créant un fonds de reconstruction visant à mobiliser et à allouer ces fonds à des projets de développement.

La Présidente : Je remercie M^{me} Jumaan de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie tout d'abord l'Envoyé spécial Grundberg, la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya et M^{me} Jumaan de leurs exposés et de leurs efforts en faveur de la paix. Je voudrais faire trois observations.

Je voudrais tout d'abord souligner les besoins humanitaires urgents dans l'ensemble du Yémen, comme l'ont déjà fait les intervenants. Il est indispensable de garantir un accès humanitaire sans entrave pour pouvoir apporter une aide vitale aux Yéménites. Il est impératif de veiller à ce que l'ensemble du personnel humanitaire, des Nations Unies et diplomatique soit à l'abri des intimidations et des menaces pour qu'il puisse travailler en toute sûreté et sécurité. Cela fait 130 jours que des travailleurs humanitaires sont maintenus en détention par les houthistes, et, d'après ce que nous croyons maintenant comprendre, les personnes détenues risquent de faire l'objet d'un prétendu processus judiciaire. Le recours à des tribunaux politiques spéciaux n'aboutira pas à un résultat équitable pour les personnes détenues. C'est pourquoi nous appelons à nouveau les houthistes à libérer immédiatement et sans condition les personnes qu'ils détiennent, et à fournir un environnement opérationnel approprié aux travailleurs humanitaires. Nous demandons à la communauté internationale d'appeler d'une seule voix à la libération immédiate des personnes détenues.

Deuxièmement, dans un pays dépendant des importations comme le Yémen, les importations commerciales sont indispensables à la subsistance de la population. Les importations d'armes par les houthistes, en violation de l'embargo sur les armes, risquent de compromettre la capacité des entités humanitaires et commerciales à importer des marchandises, démontrant une fois de plus le mépris manifeste des houthistes pour le bien-être du peuple yéménite. Le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies est essentiel pour faciliter ces importations vitales, et nous exhortons les donateurs internationaux à œuvrer de concert pour fournir un financement suffisant et prévisible afin de renforcer les capacités d'inspection du Mécanisme et les moyens dont il dispose pour empêcher le flux d'armes.

Troisièmement et enfin, nous demandons aux houthistes d'éviter d'entraîner le Yémen dans un conflit régional en poursuivant leurs attaques contre Israël. Il est vital que nous mettions fin à ce cycle de violence et que les houthistes donnent la priorité aux besoins du peuple yéménite. Je réitère l'appel du Royaume-Uni en faveur d'une désescalade urgente dans la région et de progrès vers une paix durable au Yémen.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et la Sierra Leone, et de mon pays, le Guyana.

Nous nous joignons à nos collègues pour remercier de leurs précieux exposés l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Secrétaire générale adjointe par intérim Joyce Msuya, et nous prenons note de la contribution de M^{me} Jumaan concernant la situation au Yémen. Nous souhaitons par ailleurs la bienvenue à la présente séance au représentant du Yémen.

Comme l'ont souligné les intervenants, la situation humanitaire au Yémen reste désastreuse, le pays étant confronté à l'une des crises les plus dévastatrices de l'histoire récente. La détention arbitraire de membres du personnel des Nations Unies et d'autres travailleurs humanitaires par les houthistes, en violation flagrante du droit international humanitaire, entrave également l'action humanitaire, au détriment du peuple yéménite. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana reprennent à leur compte l'appel lancé récemment par le Secrétaire général et les dirigeants des organismes des Nations Unies concernés en faveur de la libération de tous les membres du personnel détenus arbitrairement au Yémen. Leur libération est indispensable à l'acheminement efficace de l'aide humanitaire et à la quête de paix au Yémen. Nous sommes très préoccupés par les informations selon lesquelles les autorités houthistes de facto auraient requis des poursuites pénales contre un nombre notable de travailleurs humanitaires détenus arbitrairement, y compris trois membres du personnel des Nations Unies appréhendés en 2021 et 2023, et nous renouvelons notre appel en faveur de leur libération immédiate et du plein respect de leurs droits fondamentaux. Nous déplorons ce comportement inacceptable et soulignons que le personnel humanitaire doit pouvoir mener ses activités sans crainte ni obstruction. Nous exhortons les houthistes à renoncer à toute action susceptible d'entraver les efforts visant à fournir une aide humanitaire et une protection aux millions de Yéménites dans le besoin, et à s'attacher plutôt à faire progresser le processus de paix.

Après 10 ans de conflit, le processus de paix au Yémen reste dans l'impasse, conséquence d'un blocage mutuellement préjudiciable, d'attentes divergentes de la part des parties prenantes internes et externes et de l'évolution de la dynamique régionale. Pendant ce temps, c'est le peuple yéménite qui continue de payer le prix fort. La crise humanitaire au Yémen est considérée comme l'une

des plus graves et des plus complexes au monde, en raison de l'ampleur des souffrances humaines, de la persistance du conflit, des actions contreproductives et des complexités géopolitiques qui empêchent toute avancée politique.

Nous réaffirmons qu'il est urgent de mettre en place un processus politique et de paix dirigé par les Yéménites, comme le préconise l'Envoyé spécial, afin de favoriser une transition pacifique et inclusive. Nous exhortons les parties au conflit et les acteurs régionaux et autres parties prenantes à s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les divisions ou d'entraver le dialogue. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana saluent les efforts diplomatiques considérables déployés par M. Grundberg, qui a réalisé des progrès en renouant le dialogue avec les acteurs régionaux et en veillant à ce que les voix politiques yéménites soient prises en compte dans le processus de paix. Son message tout au long du processus est clair : l'instauration de la paix au Yémen exige des efforts concertés de la part de toutes les parties prenantes, au niveau tant régional que mondial.

Les récentes frappes aériennes menées par Israël contre des infrastructures contrôlées par les houthistes constituent une escalade inquiétante des tensions régionales, qui pourrait déboucher sur un conflit de plus grande ampleur menaçant la stabilité de l'ensemble du Moyen-Orient. Les attaques des houthistes en mer Rouge mettent en péril les activités maritimes dans cette région et font peser une menace sur les activités commerciales. Ce couloir maritime vital pour le commerce mondial connaît une instabilité croissante qui fait grimper les coûts de transport et perturbe l'approvisionnement en nourriture et en carburant, non seulement pour le Yémen, mais aussi pour toute la région. La sûreté maritime est essentielle pour le commerce mondial. Les houthistes doivent mettre fin immédiatement à ces opérations hostiles. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana insistent sur la nécessité urgente de sécuriser les routes maritimes et de préserver le commerce mondial. Nous appelons les houthistes à cesser toutes leurs attaques, qui portent atteinte aux droits et aux libertés de navigation. À la lumière de ces difficultés, les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont fermement convaincus que l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza constitue une première étape décisive vers l'instauration d'une paix durable dans l'ensemble de la région. Ce cessez-le-feu est crucial pour éviter une nouvelle escalade et créer les conditions propices à un processus de paix véritable et global.

La dimension humanitaire de la crise au Yémen est critique. Environ 24 millions de personnes au Yémen, soit 80 % de la population, ont besoin d'une aide humanitaire, ce qui représente l'un des taux les plus élevés au monde en termes de population dans le besoin. Cette situation déjà désastreuse est aggravée par des niveaux critiques d'insécurité alimentaire, qui a précipité des millions de personnes au bord de la famine, par une infrastructure de soins de santé en ruine et par des épidémies de maladies évitables telles que le choléra et la diphtérie. Le conflit a entraîné le déplacement de plus de 4 millions de personnes, ce qui complique encore les efforts d'aide. Pourtant, malgré la gravité de la situation, le Yémen est souvent sous-représenté dans les médias internationaux par rapport à d'autres crises, ce qui a pour effet de réduire la sensibilisation de l'opinion publique à son égard et, partant, de diminuer le financement et l'aide qui lui sont apportés. Nous appelons d'urgence la communauté internationale à mobiliser les ressources nécessaires en faveur du plan de réponse humanitaire 2024 pour le Yémen.

Les dynamiques militaires du conflit, entretenues par des acteurs internes et externes, continuent d'alimenter l'instabilité. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana condamnent toutes les attaques dirigées contre des civils et des infrastructures civiles. Nous appelons à cesser immédiatement ces actions et exhortons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire. Un règlement politique n'est pas négociable. Seul le dialogue et le respect mutuel de sa souveraineté permettront au Yémen de sortir de ce borbier. À cet égard, nous exhortons les parties au conflit, ainsi que les autres parties prenantes locales, y compris la société civile, les groupes de femmes et de jeunes, à participer activement aux discussions en cours facilitées par l'Envoyé spécial.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment la nécessité d'une approche globale pour régler la crise au Yémen. Nous plaidons en faveur d'une aide humanitaire soutenue, d'un processus politique revitalisé et d'un respect sans faille du droit international humanitaire. Le peuple yéménite mérite la paix, et le monde ne doit pas fermer les yeux sur ses souffrances. Nous sommes prêts à appuyer tous les efforts qui mèneront à une paix et une stabilité durables au Yémen et dans la région.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya et M^{me} Najat Jumaan de leurs exposés et de leur action en faveur de la paix. Je

souhaite par ailleurs la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent du Yémen.

Je me dois de commencer mon intervention en condamnant, au nom de l'Équateur, les nouvelles attaques des houthistes contre Israël qui, conjuguées aux attaques contre des navires en mer Rouge, étendent le conflit au Moyen-Orient et menacent la stabilité de la région.

Ma délégation prend note de l'annonce faite par Israël selon laquelle ses frappes aériennes sur les ports de Hodeïda et de Ras Issa étaient une réponse à l'attaque des houthistes, et demande instamment aux autorités israéliennes de respecter le droit international et le droit international humanitaire et de se conformer aux critères de nécessité, de distinction et de proportionnalité.

Le fait que les houthistes ont déclaré qu'ils ne cesseraient pas leurs attaques est inquiétant en raison du cercle vicieux de représailles que cela a engendré. L'Équateur se joint aux appels à la plus grande retenue afin d'éviter une nouvelle escalade.

Ces circonstances difficiles ont également des retombées négatives sur le Yémen. Bien que le niveau de violence reste inférieur à celui de la période précédant la trêve conclue en 2022, les affrontements armés entre les parties rappellent que le risque d'une reprise de la guerre reste bien réel.

Il est donc essentiel de maintenir le soutien régional et international aux efforts de médiation de l'Envoyé spécial Grundberg afin de créer un environnement propice à un dialogue constructif qui nous permettra de reprendre le chemin d'un processus de paix. À ce titre, l'Équateur soutient toutes les activités visant à renforcer la participation des femmes au processus de paix, conformément à la résolution 1325 (2000).

La crise humanitaire au Yémen s'est aggravée en raison du niveau croissant d'insécurité alimentaire et de la propagation de l'épidémie de choléra, en particulier sur la côte ouest. À cela s'ajoutent les pluies saisonnières qui ont provoqué des dégâts et des déplacements dans tout le pays, touchant plus de 500 000 personnes depuis le mois de juillet.

Les femmes et les filles, qui font déjà partie des groupes les plus vulnérables, sont confrontées à des risques accrus, en particulier les ménages déplacés dirigés par des femmes, qui représentent plus de 22 % des bénéficiaires de l'aide d'urgence.

Dans ce contexte, la fourniture d'une aide aux personnes qui en ont le plus besoin est un impératif

humanitaire qui nécessite un environnement opérationnel garantissant des conditions de sécurité et d'accès. Les membres du personnel humanitaire détenus arbitrairement par les houthistes doivent être libérés immédiatement et sans condition. Les informations selon lesquelles ils pourraient faire l'objet de poursuites sont inacceptables et aggravent encore la détention prolongée qu'ils ont déjà subie.

Pour terminer, nous déplorons l'incident tragique qui s'est produit il y a quelques jours au large des côtes d'Obock, au cours duquel au moins 45 migrants ont trouvé la mort après avoir été contraints par les passeurs d'abandonner leur embarcation. De telles tragédies soulignent qu'il est urgent de protéger les migrants le long de l'itinéraire oriental de la Corne de l'Afrique vers le Yémen et le Golfe.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie Hans Grundberg, Joyce Msuya et M^{me} Jumaan pour leurs exposés. Je voudrais également saluer la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

La France déplore que les houthistes, soutenus par l'Iran, continuent de déstabiliser la mer Rouge par leurs attaques contre des navires commerciaux, malgré la résolution 2722 (2024) et la résolution 2739 (2024) adoptées par le Conseil. Les États ont le droit de défendre leurs navires contre ces attaques, en accord avec le droit international. Les houthistes doivent cesser immédiatement leurs activités déstabilisatrices en mer Rouge. Nous les appelons à libérer immédiatement le *Galaxy Leader* et son équipage, retenus depuis novembre 2023.

La France condamne par ailleurs fermement les attaques menées par les houthistes contre Israël. Ces actions alimentent l'escalade dans la région, dans laquelle les houthistes portent une lourde responsabilité.

La France réitère son attachement à la stabilité régionale et à la sécurité de ses partenaires dans la région. Elle poursuivra son engagement dans le cadre de l'opération défensive de politique de sécurité et de défense de l'Union européenne Aspides pour protéger la sûreté maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international et en lien avec ses partenaires.

La France condamne de nouveau la détention arbitraire de personnels des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales locales et internationales. Elle exige leur libération immédiate. Nous sommes extrêmement préoccupés par les conséquences de ces détentions sur les opérations humanitaires ainsi que par les accusations qui sont portées contre les personnes détenues. Ces

détentions, contraires au droit international humanitaire, entravent l'acheminement de l'aide et la réponse d'urgence, en particulier face à l'épidémie de choléra. Nous appelons les houthistes à tout mettre en œuvre pour permettre aux acteurs humanitaires de vacciner les populations les plus vulnérables et à mettre fin aux campagnes de désinformation qui sont orchestrées contre ces acteurs humanitaires.

Nous sommes inquiets des projections dramatiques pour 2025 en matière de besoins humanitaires, qui ne cessent d'augmenter. L'insécurité alimentaire touche désormais toutes les régions du Yémen. Les houthistes doivent cesser de prendre en otage les populations civiles yéménites. Les Yéménites sont les premières victimes des restrictions qu'ils imposent aux opérations humanitaires. La France appelle à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave. La communauté internationale doit rester mobilisée pour répondre aux besoins des populations civiles.

Le contexte régional ne doit pas nous faire perdre de vue l'importance qui demeure de reprendre les négociations de paix sous l'égide de l'Envoyé spécial Hans Grundberg, auquel la France réitère son plein soutien, notamment dans la mise en œuvre de sa feuille de route politique. C'est la seule solution pour parvenir à une cessation complète et durable des hostilités.

Les houthistes doivent donc revenir à la table des négociations conduites par l'Envoyé spécial. La France souligne l'importance d'avoir des négociations inclusives, qui garantissent la participation de la société civile et des femmes yéménites.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya et M^{me} Jumaan de leurs exposés.

La semaine dernière, nous avons franchi une étape solennelle : un an s'est écoulé depuis l'attaque terroriste brutale commise par le Hamas contre Israël, le 7 octobre 2023. Cette semaine, nous commémorons un autre sombre anniversaire : cela fait un an que les houthistes, qui cherchent à exploiter cette dévastation, ont lancé des missiles de croisière et des drones sur Israël.

Beaucoup de choses ont changé dans les mois qui ont suivi. Pourtant, les houthistes continuent de semer le chaos et le désordre, menaçant ainsi la paix et la sécurité internationales. Au cours de l'année écoulée, les houthistes ont emporté la vie de marins innocents et perturbé des importations essentielles pour les populations de la région. Ils se sont vantés d'avoir des armes

de plus en plus sophistiquées, qui non seulement causent des dommages importants aux navires de passage, mais menacent en outre de provoquer une catastrophe écologique. Il y a quelques semaines, quelques heures après l'élimination par Israël du chef du Hezbollah, les houthistes ont tiré une salve de missiles balistiques sur des infrastructures civiles en Israël, dont l'aéroport international Ben Gourion.

Les houthistes n'agissent pas seuls. Il existe des éléments de preuve vérifiables que l'Iran leur fournit des armes et du matériel militaire, en violation de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU. Qui plus est, des rapports publics alarmants indiquent qu'un membre permanent du Conseil a envisagé de fournir aux houthistes des missiles balistiques antinavires supersoniques et qu'il négocie peut-être pour leur donner des armes légères. Il n'a donc jamais été aussi important de faire respecter l'embargo sur les armes établi par la résolution 2216 (2015). Pour parler simplement, les contrevenants doivent savoir que la fourniture d'armes aux houthistes aura un coût.

En outre, le Conseil doit prendre des mesures pour renforcer le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies. Ce mécanisme est essentiel pour endiguer le flux d'armes destinées aux houthistes. Pourtant, à l'heure actuelle, il est paralysé par des déficits de financement et le manque de personnel.

De leur côté, les États-Unis ont fourni 1 million de dollars au Mécanisme en 2024, et nous avons pris contact avec de nombreuses capitales pour demander des contributions supplémentaires à son budget en 2025, sans aucune restriction. Il est temps que le monde se mobilise et fournisse les fonds nécessaires au Mécanisme pour lui permettre d'embaucher des inspecteurs supplémentaires et de remplir sa mission car, pour dire les choses franchement, c'est là un impératif. Le Mécanisme n'est pas parfait, mais il permet de s'assurer que les armes et le matériel connexe ne sont pas acheminés illicitement vers les houthistes par l'Iran ou tout autre acteur malveillant.

Bien entendu, l'instabilité ne se limite pas à la mer Rouge. Au Yémen, nous restons témoins d'une injustice endémique. Des travailleurs humanitaires, ainsi que des membres du personnel des Nations Unies et du personnel d'ambassade, sont enlevés. Nous sommes extrêmement préoccupés par le fait que les houthistes auraient commencé à déférer des détenus devant leur prétendue cour de sûreté de l'État, connue pour son recours aux aveux obtenus par la contrainte et filmés, entre autres exactions. Soyons clairs : aucun processus judiciaire mené par les houthistes n'a une once de légitimité. Et

nous exigeons une nouvelle fois que les personnes détenues soient immédiatement libérées. Compte tenu de cette évolution, les États-Unis restent pleinement convaincus que l'ONU et la communauté internationale ne peuvent pas continuer à faire comme si de rien n'était. Il est temps pour l'ONU d'apporter des ajustements à ses programmes et opérations ne relevant pas de l'assistance vitale et de la survie au Yémen afin de garantir la sûreté et la sécurité de tout le personnel. Nous avons été heureux d'entendre la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya appeler à ces réajustements le mois dernier (voir S/PV.9723). L'équipe de pays des Nations Unies et ses organismes sur le terrain doivent immédiatement prendre des mesures pour les mettre en œuvre.

Le peuple yéménite aspire à un avenir plus libre, plus juste et plus prospère, ainsi qu'à un pays qui respecte ses droits fondamentaux et qui défende ses libertés fondamentales. Promouvons un processus politique inter-yéménite, qui conduise à une fin durable du conflit, et soutenons le peuple yéménite dans son appel à la justice, à l'application du principe de responsabilité et à la paix.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés d'aujourd'hui l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Msuya, et M^{me} Jumaan, et je salue la présence de l'Ambassadeur du Yémen dans cette salle.

Ces dernières semaines, nous avons observé une dangereuse escalade dans la région, qui n'épargne hélas pas le Yémen. Nous condamnons la dernière spirale de violence, marquée par les attaques des houthistes contre Tel-Aviv et Ashkelon et par les nouvelles frappes israéliennes sur les ports de Hodeïda et de Ras Issa. Nous rappelons que les attaques contre les infrastructures civiles et les biens de caractère civil sont interdites par le droit international. Nous demandons instamment à tous les acteurs d'exercer la plus grande retenue et de tout mettre en œuvre pour enrayer l'escalade et éviter d'entraîner plus avant le Yémen dans la crise. Une logique de représailles dangereuse et sans fin n'est dans l'intérêt de personne. En particulier, nous appelons les houthistes à se concentrer sur les besoins et les aspirations du peuple yéménite avant tout. Nous exhortons tous les acteurs yéménites à faire preuve de courage et de détermination afin de recentrer les efforts sur un processus de paix yéménite inclusif et sur la feuille de route de l'Envoyé spécial. Le dialogue est le seul moyen d'aller de l'avant.

En attendant, comme viennent de nous le dire les intervenants, les besoins humanitaires des Yéménites sur

le terrain ne diminuent pas, et la situation des humanitaires travaillant au Yémen reste extrêmement précaire. Plus de 100 jours se sont écoulés depuis que les houthistes ont arrêté des membres du personnel des Nations Unies et d'autres travailleurs humanitaires et membres d'organisations non gouvernementales. C'est inadmissible, et nous appelons une nouvelle fois à leur libération immédiate et inconditionnelle. Nous soulignons que le personnel des Nations Unies jouit de l'immunité d'arrestation et que les locaux des Nations Unies sont inviolables.

La Slovénie est également préoccupée par les éventuelles répercussions humanitaires de l'évolution de la situation en mer Rouge et dans les ports occidentaux du Yémen, qu'il s'agisse des attaques incessantes des houthistes contre les navires marchands, qui risquent d'entraîner une catastrophe écologique, ou des frappes sur Hodeïda et Ras Issa. Il est indispensable que les voies navigables et les infrastructures portuaires critiques restent ouvertes et opérationnelles, d'autant plus que le Yémen est fortement tributaire des importations. De plus, alors que les besoins explosent dans toute la région, nous exhortons les donateurs à continuer de donner la priorité à la crise humanitaire au Yémen et à l'action menée sur le terrain par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres acteurs humanitaires dans tout le pays pour sauver des vies humaines et assurer la survie de la population.

Avant de conclure mon intervention, je saisis cette occasion pour souligner le sort tragique des enfants yéménites après 10 années de conflit barbare. Du recrutement au mariage précoce, en passant par les risques accrus en matière de protection liés aux déplacements et les risques très importants posés par les mines terrestres et les engins non explosés, les enfants yéménites continuent de faire les frais d'une guerre dont ils ne sont nullement responsables. Il est profondément affligeant de constater qu'alors que près de 40 % des enfants yéménites sont aujourd'hui non scolarisés et sont privés d'une éducation ordinaire, d'autres sont confrontés à l'endoctrinement dans les camps d'été des houthistes, ce qui perpétue un cycle de violence sans fin. Le mois dernier, nous avons adopté un Pacte pour l'avenir (résolution 79/1 de l'Assemblée générale), y compris une Déclaration sur les générations futures. Toutes les parties au Yémen doivent respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, y compris celle de protéger les enfants du Yémen. Sinon, nous risquons de perdre toute une génération future.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Msuya, de leurs exposés riches en informations. Je remercie également M^{me} Jumaan de son témoignage qui donne à réfléchir.

Le Yémen est au bord du gouffre. Depuis 10 ans, le pays est en proie aux hostilités, à la fragmentation et à une crise humanitaire, et aujourd'hui il est exposé à un risque accru d'être entraîné dans un conflit régional plus vaste. Nous devons mettre fin à cette spirale infernale le plus rapidement possible. Je voudrais souligner trois points dans le cadre de la séance d'information d'aujourd'hui.

Premièrement, le Japon condamne avec force la série d'actes irresponsables des houthistes. Leurs attaques irréfléchies contre Israël aggravent une situation déjà dangereuse au Moyen-Orient. Cela doit cesser immédiatement. Ils doivent également cesser leurs menaces constantes contre les transports maritimes internationaux et libérer le navire marchand *Galaxy Leader* et son équipage, conformément aux résolutions 2722 (2024) et 2739 (2024). Depuis l'année dernière, le transport maritime mondial est considérablement perturbé, et 25 marins innocents sont retenus en captivité depuis près de 330 jours. C'est totalement inacceptable. La détention arbitraire de membres du personnel des Nations Unies et d'autres organisations depuis plus de quatre mois, ainsi que les accusations judiciaires portées contre eux, sont scandaleuses. Ces personnes œuvraient dans l'intérêt des Yéménites. Leur détention ne fait qu'entraver les activités essentielles d'aide humanitaire et de protection des droits humains et aggraver la situation désastreuse dans laquelle se trouve le pays. Le Japon exige une fois de plus la libération immédiate et inconditionnelle de ces personnes et de celles qui sont retenues en captivité depuis des années. Nous rejetons également toute poursuite pénale qui pourrait être engagée contre elles.

Deuxièmement, le Japon regrette vivement que le processus de paix se soit enlisé du fait de l'escalade régionale, entraînant une insécurité et une instabilité croissantes au Yémen. Nous sommes pleinement convaincus que seul un dialogue durable et inclusif entre tous les Yéménites, et non la violence ou la haine, ouvrira la voie à une paix durable dans le pays. Nous nous félicitons d'entendre l'Envoyé spécial dire que la paix au Yémen est réalisable. Le Japon continuera à appuyer ses efforts pour relancer la dynamique et faciliter les pourparlers de paix entre les parties.

Troisièmement, le Japon reste gravement préoccupé par la persistance de l'insécurité alimentaire, des maladies et des catastrophes naturelles au Yémen. La communauté internationale doit accroître son aide si nous voulons sauver les plus de 18 millions de personnes qui subissent cette crise humanitaire multiforme. Leurs moyens de subsistance sont fortement tributaires des importations. À cette fin, le mois dernier, le Japon s'est engagé à verser près de 5 millions de dollars au Programme des Nations Unies pour le développement pour un projet visant à simplifier les importations de denrées alimentaires, d'aide humanitaire et d'autres marchandises dans le port d'Aden, une installation maritime essentielle du Yémen. Le Japon poursuivra sans relâche ses efforts pour instaurer la paix et la stabilité au Yémen, en coopération avec l'ONU et les autres États Membres.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg, la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya et M^{me} Jumaan de leurs exposés. Je salue la participation du Représentant permanent du Yémen à notre séance aujourd'hui.

Malte reste vivement préoccupée par l'escalade des tensions dans la région, qui continue d'entraver les progrès vers la paix au Yémen. Depuis près de 10 ans, le peuple yéménite subit ce conflit prolongé. En conséquence, des millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë, et certains districts enregistrent des niveaux de malnutrition critiques. D'après les estimations, des milliers d'enfants seront en situation de malnutrition aiguë avant la fin 2024. Des millions de personnes sont désormais déplacées à l'intérieur du pays, et nombre d'entre elles l'ont été à plusieurs reprises. Elles souffrent d'un manque d'eau, de soins de santé et de services d'assainissement. Des centaines de migrants ont perdu la vie cette année, et 2024 est l'année la plus meurtrière pour les migrants qui effectuent la traversée entre la Corne de l'Afrique et le Yémen. Des maladies évitables comme le choléra continuent de se propager rapidement. La situation est aggravée par les fortes pluies saisonnières qui mettent à mal les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement déjà fragiles au Yémen.

La communauté internationale doit agir sans tarder pour prévenir davantage de souffrances et de mort. Elle doit urgemment accroître son appui financier au plan de réponse humanitaire pour le Yémen, qui reste sous-financé. Malgré l'urgence, des obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire persistent. Nous exigeons la levée des restrictions de circulation imposées aux femmes, afin de faciliter l'accès humanitaire à tout le pays.

Malte condamne la détention arbitraire, par les houthistes, de membres du personnel des Nations Unies, d'employés d'organisations non gouvernementales et de représentants de la société civile. Nous faisons écho au Secrétaire général qui a exigé leur libération immédiate et inconditionnelle. Ces détentions sans précédent sont une entrave directe à l'acheminement de l'aide humanitaire et à la protection des 18,2 millions de personnes dans le besoin. Nous insistons sur le fait que, tant qu'elles sont détenues, ces personnes doivent être traitées dans le plein respect du droit international humanitaire et du droit international des droits humains. Il s'agit notamment de leur permettre d'entrer en contact avec leurs familles et leurs représentants légaux.

Comme nous l'a dit aujourd'hui M^{me} Jumaan, la situation économique de la plupart des Yéménites continue de se dégrader et demeure un important facteur de souffrances. Les conséquences des catastrophes naturelles et des changements climatiques se greffent à toutes les difficultés, et touchent de manière disproportionnée les plus vulnérables.

L'économie du Yémen doit être dépolitisée. Nous appelons toutes les parties à ouvrir le dialogue et à collaborer sur les questions économiques afin de renforcer la monnaie et l'économie du pays. Nous exhortons les parties à revenir à la table des négociations afin de discuter des engagements pris dans le cadre de la feuille de route de l'ONU. Elles doivent s'employer à convenir d'un cessez-le-feu national et de la reprise d'un processus politique inclusif dirigé et contrôlé par les Yéménites, sous les auspices de l'ONU. Nous rappelons qu'un processus politique sans exclusive implique une participation pleine, véritable et sûre des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes. Nous demandons instamment à l'ONU et aux États Membres qui facilitent les pourparlers de mettre en place des mesures ciblées et renforcées pour atteindre le quota de 30 % convenu à la Conférence de dialogue national.

Nous condamnons les attaques de missiles et de drones par lesquelles les houthistes ont visé Israël, ainsi que leurs attaques constantes contre des navires en mer Rouge. Nous sommes également très préoccupés par les attaques qu'Israël effectue en représailles au Yémen, qui ont entraîné des pertes en vies humaines et endommagé des infrastructures critiques. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue, car une nouvelle escalade du conflit ne fera qu'exacerber et prolonger les souffrances des plus vulnérables.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Hans Grundberg, la Secrétaire générale adjointe par intérim Joyce Msuya, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), et M^{me} Najat Jumaan. Je salue également la participation du Représentant permanent du Yémen.

Le Moyen-Orient est confronté à une grave escalade des conflits. La situation au Yémen se détériore elle aussi, ce qui aggrave la douleur du peuple yéménite. De fait, la région est en proie à de multiples crises qui pourraient s'étendre et dégénérer en une guerre régionale, en particulier si les incendies qui font rage sur plusieurs fronts distincts s'embrasent simultanément. Les attaques persistantes des houthistes contre les navires en mer Rouge, leurs frappes de missiles et de drones sur Israël, et leur coopération avec le soi-disant axe de la résistance risquent de jeter davantage d'huile sur le feu dans la région.

En ce moment charnière, je souhaite faire les observations suivantes.

Premièrement, nous exhortons tous les États Membres de l'ONU, notamment les pays voisins, à appliquer pleinement toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, y compris la résolution imposant un embargo ciblé sur les armes (résolution 2216 (2015)). Le rapport final du Groupe d'experts évoque des transferts de matériel militaire d'un volume et d'une nature sans précédent, incluant un soutien financier et des formations, en violation de la résolution 2216 (2015). Cela souligne à quel point il est urgent que les résolutions du Conseil de sécurité soient plus scrupuleusement respectées.

Deuxièmement, nous nous inquiétons vivement de ce que les houthistes ont récemment requis des poursuites pénales pour les personnes détenues arbitrairement au Yémen, dont trois membres du personnel des Nations Unies. Ces mesures sont d'autant plus sidérantes qu'elles compromettent davantage l'aide internationale ô combien cruciale pour un peuple yéménite en souffrances depuis longtemps. Nous soutenons énergiquement le communiqué de presse publié le week-end dernier par les responsables des entités des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales concernées, et nous appelons sans équivoque à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les détenus.

Troisièmement, la crise économique qui s'est envenimée du fait des inondations et du désordre du secteur financier sape les efforts déployés pour promouvoir un

dialogue constructif. Les mesures économiques arbitraires et les contre-mesures réciproques prises par les houthistes et le Gouvernement yéménite ne feront qu'aggraver la crise humanitaire subie par les Yéménites. Il est regrettable qu'aucun fait nouveau positif ne soit survenu après l'accord de désescalade économique conclu en juillet. Nous appelons les houthistes à s'abstenir de toute nouvelle mesure économique hostile et à ouvrir le dialogue avec le Gouvernement yéménite afin de faire progresser le règlement des difficultés économiques.

La République de Corée est pleinement déterminée à accompagner le Yémen dans son cheminement vers une paix durable, et elle réaffirme son soutien indéfectible aux efforts de l'Envoyé spécial Hans Grundberg, des travailleurs humanitaires et de l'OCHA. Le coup d'envoi au processus politique mené sous les auspices de l'ONU, actuellement dans l'impasse, aurait dû être donné de longue date. Dans ce sens, les parties doivent en priorité mettre fin aux violences et au conflit, afin d'ouvrir un nouveau chapitre pour l'avenir du Yémen. En particulier, les houthistes ne doivent pas se servir de la crise de Gaza comme d'une excuse pour leurs agissements belliqueux.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de leurs exposés. J'ai écouté avec attention la déclaration de M^{me} Jumaan. Je salue la participation du représentant du Yémen à notre séance.

Ces dernières semaines, le conflit prolongé à Gaza et la détérioration rapide de la situation entre le Liban et Israël ont eu des retombées toujours plus graves. Les houthistes ont mené des attaques contre Israël, tandis qu'Israël a lancé des frappes aériennes sur les ports de Hodeïda et de Ras Issa. La Chine est vivement préoccupée par le contexte en place et sa future trajectoire. La Chine estime qu'il est absolument prioritaire d'apaiser la situation et d'empêcher le conflit de s'étendre. Nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de sang-froid et de retenue et à s'abstenir de toute action susceptible d'envenimer les tensions.

Le dialogue et la consultation sont les seuls choix possibles pour régler la question du Yémen. Nous appelons toutes les parties concernées à continuer de se conformer à l'orientation générale du règlement politique, à régler leurs différends par le dialogue et la consultation et à promouvoir ensemble un processus politique global dirigé et contrôlé par les Yéménites. Toutes les parties doivent agir de bonne foi, faire progresser conjointement l'application des accords convenus sur les questions bancaires et

aéronautiques et renforcer progressivement la confiance mutuelle. L'Envoyé spécial Grundberg a déployé des efforts de médiation constructifs pour régler le dossier yéménite. La Chine s'en félicite et appelle toutes les parties à appuyer l'action de l'Envoyé spécial afin d'obtenir, dans les plus brefs délais, des progrès tangibles sur la voie d'un règlement politique de la question yéménite.

Les tensions persistantes en mer Rouge ne servent pas les intérêts collectifs de la communauté internationale. La Chine appelle une fois de plus les houthistes à respecter le droit des navires marchands de tous les pays de naviguer en mer Rouge, en vertu du droit international, et à cesser leurs attaques afin de préserver la sûreté des voies navigables en mer Rouge. Toutes les parties concernées doivent rester calmes, faire preuve de retenue et s'abstenir de toute action susceptible d'exacerber les tensions.

La Chine est vivement préoccupée par la situation humanitaire au Yémen et appelle la communauté internationale à accroître ses contributions humanitaires et son aide au développement dans le pays, ainsi qu'à renforcer son appui au Gouvernement yéménite pour améliorer les moyens de subsistance de la population. Nous sommes extrêmement préoccupés par la détention de membres du personnel des Nations Unies au Yémen. Nous notons que les houthistes ont permis à certains détenus de prendre contact avec des personnes à l'extérieur. Nous encourageons toutes les parties à renforcer les échanges afin de faciliter la libération inconditionnelle de tout le personnel des Nations Unies dès que possible.

La situation au Yémen est étroitement liée à la situation au Moyen-Orient. Le conflit qui dure depuis un an à Gaza a déjà provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent et plonge de plus en plus l'ensemble de la région dans la guerre et les conflits. À ce stade critique, il ne faut pas laisser la situation se détériorer davantage et devenir irréversible. Le Conseil de sécurité doit rester uni et prendre des mesures pour mettre fin à l'aventurisme militaire irréfléchi qui étend le conflit. Si nous voulons éviter une plus grande catastrophe au Moyen-Orient, nous devons faire pression pour obtenir un cessez-le-feu durable à Gaza et une désescalade des tensions entre le Liban et Israël.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que la Chine se tient prête à collaborer avec la communauté internationale pour poursuivre ses efforts inlassables en vue d'une solution politique à la question yéménite et au maintien de la paix et de la stabilité au Moyen-Orient.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim Joyce Msuya. Nous avons aussi écouté attentivement la déclaration de M^{me} Jumaan.

Les tensions au Yémen ne faiblissent pas. En outre, la situation risque de s'aggraver, car le Yémen est de plus en plus entraîné dans un conflit régional plus vaste en raison de la violence actuelle dans la bande de Gaza, au Liban et dans d'autres régions du Moyen-Orient. Nous rappelons la position inchangée de la Russie en faveur de la sécurité de la navigation internationale en mer Rouge, dans le golfe d'Aden et dans d'autres eaux. Nous pensons qu'Ansar Allah doit cesser toute action qui entrave la liberté de navigation ou représente un danger pour les navires marchands, y compris les pétroliers. Nous demandons la libération immédiate du navire marchand *Galaxy Leader* et de son équipage.

Cependant, nous sommes fermement convaincus que pour stabiliser réellement la situation dans les eaux au large des côtes du Yémen, il faut également faire pression sur les membres de la prétendue coalition dirigée par les États-Unis et le Royaume-Uni, qui continuent d'attaquer chaque semaine le territoire de ce pays souverain, sans véritable discernement et en violation des normes du droit international. Ces actes subversifs reflètent leurs véritables motivations, qui n'ont manifestement pas grand-chose à voir avec la recherche d'un réel règlement au Yémen dans le cadre des paramètres existants. Cependant, nos partenaires occidentaux ont utilisé des méthodes similaires dans d'autres pays de la région. Nous insistons sur le fait que les frappes contre le Yémen sont inacceptables, car la destruction de ses infrastructures portuaires pourrait avoir des conséquences humanitaires désastreuses. Dans le même temps, il est évident pour quiconque suit ce qu'il se passe dans la région que la première étape vers la normalisation de la situation en mer Rouge consisterait à mettre fin à la campagne militaire agressive d'Israël dans la bande de Gaza, au Liban et en Syrie.

Quelles que soient les perspectives de règlement de la situation dans l'ensemble du Moyen-Orient, nous considérons qu'il importe de poursuivre activement les efforts politiques et diplomatiques avec les forces politiques yéménites. Tout en consolidant les gains obtenus récemment pour surmonter les contradictions internes du Yémen sur le plan économique, nous devons continuer d'avancer pas à pas pour parachever la feuille de route pour un processus politique dans le pays. Nous rappelons qu'il

importe d'harmoniser les efforts internationaux avec ceux des acteurs régionaux visant à faciliter le rapprochement des positions des parties au conflit. En outre, il demeure nécessaire d'actualiser le cadre juridique et réglementaire pour le règlement de la question yéménite afin qu'il soit plus conforme à la situation sur le terrain. Pour régler ces questions et bien d'autres, nous entendons continuer de coordonner étroitement nos approches avec toutes les parties prenantes yéménites, y compris Ansar Allah, en les incitant à trouver des solutions mutuellement acceptables et à créer un climat de confiance. Nous sommes également prêts à continuer d'apporter l'appui nécessaire à l'Envoyé spécial Grundberg, avec lequel nous avons eu des consultations à Moscou la semaine dernière.

Malheureusement, la situation humanitaire et socioéconomique dans le pays reste désastreuse. Les deux tiers de la population du Yémen ont besoin d'une aide humanitaire et plus de 3 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. Nous pensons que la communauté internationale et les donateurs doivent donner la priorité à la recherche d'une solution à ce problème. Nous saluons les efforts de médiation déployés par les acteurs régionaux, qui apportent déjà aux Yéménites une aide financière et humanitaire. Les habitants de ce pays, qui souffrent depuis si longtemps, doivent pouvoir bénéficier d'un accès sans entrave à la nourriture, aux médicaments et aux autres produits de première nécessité, où qu'ils vivent. Les restrictions à l'acheminement de l'aide humanitaire et les obstacles aux activités humanitaires sont inacceptables. Nous exprimons notre inquiétude quant à la détention par le mouvement Ansar Allah de membres du personnel des Nations Unies recrutés localement au Yémen. Dans ce contexte, nous tenons à rappeler aux parties les privilèges et immunités dont jouit le personnel des Nations Unies. Ces actions nuisent à l'action de l'ONU et du personnel humanitaire sur place et, comme d'habitude, elles touchent avant tout les gens ordinaires.

Dans le même temps, il est important d'éviter le deux poids, deux mesures. La volonté de certains pays occidentaux de tirer la sonnette d'alarme sur les problèmes du personnel des Nations Unies au Yémen contraste fortement avec leur réaction, ou plutôt leur absence quasi totale de réaction, face à la mort de dizaines de membres du personnel des Nations Unies à Gaza à la suite des frappes israéliennes, et aux attaques régulières des Forces de défense israéliennes contre les soldats de la paix de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, qui continuent néanmoins d'accomplir leur devoir. Il est primordial que nos collègues occidentaux étendent leur approche fondée sur des principes à la situation concernant l'Office

de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, que les autorités israéliennes cherchent à pousser à quitter le territoire palestinien. Nous appelons les membres du Conseil à ne pas tolérer un deux poids, deux mesures aussi flagrant.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la Suisse.

Je voudrais, comme mes collègues, remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg, la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim Joyce Msuya et l'économiste Najat Jumaan de leurs interventions. Je salue aussi la participation du Représentant permanent du Yémen.

Si la paix n'a pas de prix, la guerre, elle par contre, a un coût. Au Yémen, le produit intérieur brut s'est effondré de moitié en 10 ans de conflit. Destruction des infrastructures, fuite des cerveaux et des capitaux, impact sur la circulation des personnes et des marchandises, division des institutions économiques, instauration d'une économie de guerre et mesures de rétorsions économiques : comme l'a souligné la professeure Najat Jumaan, les répercussions du conflit sur l'économie se manifestent sous de multiples formes. Et un constat demeure : c'est la population civile qui en fait les frais. Aujourd'hui, les Yéménites sont confrontés à une situation économique et humanitaire extrêmement difficile. Quatre Yéménites sur cinq vivent dans la pauvreté. Plus de 18 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire pour répondre aux besoins de base tels que l'accès aux soins ou à la nourriture. La prolongation du conflit dans le domaine économique perturbe l'approvisionnement et le transport des marchandises, générant une dynamique inflationniste artificielle. Cette situation exacerbe l'insécurité alimentaire, déjà alarmante, avec 64 % de la population n'ayant pas accès à une nourriture suffisante.

Malgré ces besoins aigus, les acteurs et actrices humanitaires doivent opérer dans un environnement difficile. Nous restons très préoccupés par la détention arbitraire d'une partie du personnel humanitaire et onusien. Le lancement de procédures pénales à leur endroit, dont font état certains rapports, est un développement inquiétant. La Suisse réitère l'appel de l'ONU, déjà entendu plusieurs fois aujourd'hui et de manière constante ces derniers mois : le personnel humanitaire et onusien détenu doit être libéré immédiatement et sans condition. De plus, l'accès humanitaire sûr et sans entraves doit être garanti sur l'ensemble du territoire.

Comme l'a justement constaté M^{me} Najat Jumaan, dans cette situation déjà précaire, le Yémen ne peut pas se permettre d'être entraîné dans une guerre régionale. À ce titre, les différentes frappes rapportées ces dernières semaines nous préoccupent profondément. Nous condamnons cette escalade de violence. Le droit international, y compris le droit international humanitaire, et en particulier les principes de proportionnalité, de distinction et de précaution, doivent impérativement être respectés par toutes les parties. Les infrastructures civiles ne doivent pas être prises pour cible. À ce titre, nous souhaitons rappeler l'importance du port de Hodeïda, qui reste le point d'entrée principal de l'aide humanitaire pour une grande partie du Yémen. Nous exhortons toutes les parties à renoncer à toute escalade. Le dialogue est la seule option.

Nous l'avons entendu : seule une solution politique permettra de soulager la population yéménite de l'impact économique et humanitaire du conflit. La Suisse appelle toutes les parties ayant de l'influence, y inclus au sein du Conseil, à s'engager en faveur d'une telle solution et au respect des droits humains au Yémen. À ce titre, la Suisse relève le travail inlassable de l'Envoyé spécial Hans Grundberg et de son équipe. Nous lui réitérons notre plein soutien. Nous saluons aussi ses efforts pour la mise en œuvre de l'accord sur le secteur économique conclu en juillet dernier, dont nous appelons au plein respect.

La Suisse se félicite de l'unité du Conseil en faveur d'un processus de paix au Yémen sous l'égide de l'Envoyé spécial qui a prévalu depuis le début du conflit. Nous nous devons de continuer notre engagement sans faille dans ce sens. Rien n'est, en effet, plus précieux que la paix.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens, tout d'abord, à vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de la Suisse à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je voudrais également remercier le Représentant permanent de la Slovaquie, pays ami, de sa présidence fructueuse le mois dernier. Je remercie aussi les intervenants.

Le Gouvernement yéménite réaffirme son engagement en faveur d'une paix globale, juste et durable. Il a toujours appelé et continue d'appeler à la paix pour parvenir à la sécurité, à la stabilité, au développement et à une vie normale pour le peuple yéménite. Il poursuit

ses efforts inlassables pour parvenir à une solution politique au conflit, conformément aux mandats convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Le Gouvernement de mon pays réaffirme son soutien aux efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général et à tous les efforts régionaux et internationaux visant à mettre fin au conflit et à instaurer la paix au Yémen. Je remercie tout particulièrement nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman de l'action qu'ils mènent en vue de parvenir à une solution politique et de résoudre la crise yéménite.

Depuis leur coup d'État contre la légitimité constitutionnelle et le consensus national, les milices houthistes ont provoqué des guerres, des crises et des tragédies et semé la division. Elles ont commis les pires violations des droits humains. Elles ont détruit la vie d'enfants en les recrutant et en les jetant sur le champ de bataille. Elles ont posé des millions de mines. Elles ont appliqué une politique d'appauvrissement et de famine systématique pour humilier et soumettre les Yéménites dans les zones qu'elles contrôlent. Elles ont détruit l'économie nationale et créé une économie parallèle pour financer leur guerre. Elles ont volé aux Yéménites leur vie, leur sécurité, leur stabilité, leur nourriture, leur présent et leur avenir. Elles ont déchiré le tissu social, faisant voler en éclats la cohésion du pays. Elles ont éviscéré le système éducatif. Elles ont détruit les établissements de santé et les centres culturels. Et elles ont diffusé l'ignorance par tous les moyens possibles pour altérer l'identité nationale.

Les milices houthistes terroristes ont démontré à maintes reprises qu'elles n'étaient pas attachées à la paix ni aux intérêts du Yémen et de son peuple. Compte tenu du laxisme de la communauté internationale à l'égard de ces milices et de leur soutien, le régime iranien, elles continuent de se soustraire à leurs responsabilités en matière de paix et de poursuivre leur escalade militaire, ainsi que leurs violations flagrantes du droit international, du droit international humanitaire et de la législation nationale. Elles continuent aussi de menacer la navigation internationale en mer Rouge et le détroit de Bab el-Mandab, ce qui a des conséquences désastreuses sur l'environnement marin et la situation économique et humanitaire au Yémen et dans les pays riverains de la mer Rouge.

Dans ce contexte, nous réaffirmons ce que S. E. le Président Rashad Mohammed Al-Alimi, Président du

Conseil de direction présidentiel, a déclaré dans son allocution à l'Assemblée générale :

« Si nous voulons éviter que cette escalade ne s'étende et ne se poursuive, il est urgent d'adopter une approche collective pour appuyer le Gouvernement yéménite et renforcer ses capacités institutionnelles afin qu'il puisse protéger ses eaux territoriales et sécuriser l'ensemble de son territoire national. Si l'on ne répond pas à ces besoins, les milices ne s'engageront dans aucun effort de paix et ne cesseront ni leurs tactiques de chantage ni leurs menaces à la paix et à la sécurité internationales et régionales ».

Le Gouvernement yéménite réitère son appel à la communauté internationale et au Conseil pour qu'ils assument leur rôle et leurs responsabilités et appliquent leurs résolutions relatives à la crise yéménite, notamment en interdisant le flux d'armes iraniennes, en tarissant les sources de financement et en faisant pression sur les milices houthistes pour qu'elles choisissent le chemin de la paix, participent de manière constructive aux efforts de paix et mettent fin aux souffrances humanitaires du peuple yéménite qui durent depuis trop longtemps.

Le Gouvernement yéménite continue de travailler à des réformes économiques, financières et administratives et de traiter les questions touchant à la vie et aux moyens de subsistance de ses citoyens et s'emploie à atténuer leurs souffrances dans la limite des ressources existantes. Il continue de mettre en œuvre des mesures strictes pour renforcer l'application du principe de responsabilité et la transparence, lutter contre la corruption, augmenter les ressources économiques et optimiser l'utilisation de l'aide étrangère en fonction de ses besoins et de ses priorités. Son objectif est de maintenir la stabilité économique et la stabilité de la monnaie nationale, malgré les pressions réelles qui s'exercent sur l'économie et la diminution des ressources en raison de la prise pour cible par les milices houthistes des installations d'exportation de pétrole depuis octobre 2022 et de la guerre continue et systématique qu'elles mènent contre certains pans de l'armée et de l'économie du pays.

Le Gouvernement yéménite réitère son appel à la communauté internationale pour qu'elle lui apporte son soutien afin de remédier à la détérioration de la situation économique et humanitaire et de jeter les bases d'une reprise économique à long terme. Il s'agit non seulement d'apporter une aide humanitaire immédiate pour soulager les souffrances et de mettre en place des mécanismes de responsabilité plus solides, en particulier dans les zones

contrôlées par les milices houthistes, mais aussi d'investir davantage dans les infrastructures, les soins de santé, l'éducation, le développement durable et le renforcement des capacités nationales pour atténuer les effets des changements climatiques, qui ont fait des centaines de victimes et ont déplacé des milliers de personnes au cours des deux derniers mois.

Les milices houthistes continuent d'entraver, de piller et de détourner l'aide humanitaire vers ceux qui ne la méritent pas et commettent les violations les plus odieuses contre les travailleurs humanitaires et les secouristes dans les zones qu'elles contrôlent, la dernière en date étant l'enlèvement de dizaines d'employés d'organisations locales et internationales et d'organismes des Nations Unies opérant au Yémen. Elles ont dans la foulée érigé toute une série d'obstacles, adoptant des mesures arbitraires et d'extorsion contre ces organismes et leur personnel.

Quatre mois se sont écoulés et les personnes enlevées et détenues restent disparues de force. Leurs familles n'ont aucune information sur le lieu où elles se trouvent ni sur leur état de santé dans les cachots de la milice houthiste. Quatre mois se sont écoulés et les personnes enlevées croupissent dans les prisons secrètes des milices, soumises à la torture et à des traitements cruels, dégradants et inhumains. Quatre mois se sont écoulés, et les familles des victimes et la communauté humanitaire dans son ensemble attendent du Conseil de sécurité et de l'ONU qu'ils prennent des mesures et des actions décisives pour protéger ces employés et sauver leur vie, en particulier à la lumière de leur récent renvoi devant le prétendu parquet de la milice houthiste, en vue de prononcer des verdicts

injustes à leur endroit. Ils rejoindraient ainsi les dizaines d'autres personnes qui ont connu le même sort, ce contre quoi nous avons toujours mis en garde.

Il est urgent d'intensifier les efforts et la pression internationale pour assurer la libération immédiate et inconditionnelle des personnes enlevées et faire en sorte que les responsables de ces crimes répondent de leurs actes. Le Gouvernement yéménite réitère son appel à transférer le siège des organismes des Nations Unies et des organisations internationales opérant au Yémen dans la capitale provisoire, Aden afin qu'ils puissent disposer d'un environnement leur permettant d'accomplir de manière plus efficace leur travail humanitaire au service des personnes dans le besoin, tout en assurant la sécurité et la sûreté des travailleurs humanitaires et des secouristes.

Pour terminer, le peuple yéménite patient, s'il en est, aspire à une paix durable qui réponde à ses aspirations et conduise à un État dans lequel ses droits et libertés, la justice, l'égalité et le partenariat national sont garantis et le principe de démocratie est promu, par opposition aux concepts d'acquisition, d'exclusion, d'injustice et de sélectivité divine. La paix au Yémen triomphera inévitablement, et les espoirs du peuple yéménite de retrouver son État et d'instaurer la sécurité, la stabilité et le développement se réaliseront.

La Présidente : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 30.